

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU JEUDI 21 OCTOBRE 2010

L'an deux mil dix, le jeudi 21 octobre, à 21 heures, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel LEGOURD, Maire.

Etaient présents : M. Jean-François GIRARD, M. Claude HENRY, Mme Marie-Thérèse LEGOURD, Mme Catherine ANDRÉ, Mme Annick LELIÈVRE, M. Arnaud CORBEAU, M. Jean-Michel DOUSSELIN, Mme Sophie FOUCHER M. Benoît MORCHOINE, M. Lucien DUCHESNE, Mme Christiane COSSÉ.

Absents excusés : M. Maurice DELANOUE.

Absent : M. Jean-Vincent BONNIN.

Secrétaire : Mme Christiane COSSÉ.

ORDRE DU JOUR

1. Acquisition d'un terrain en zone UI,
 2. Tarifs camping 2011 + travaux 2011,
 3. Travaux à la salle des fêtes → véranda + extension,
 4. Départ entreprise C2M Ledpower,
 5. Loyer locaux rue des AFN
 6. Plan écolotissement à la Basinière,
 7. Devis élagage chemins communaux,
 8. Fonctionnement cantine et garderie,
 9. TVA sur vente de terrains,
 10. Location logement communal 14 rue Henry de Geoffre,
 11. Avenant au bail de la poste,
 12. Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe,
 13. Suppression d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe,
- Questions diverses et informations

1. Acquisition de la parcelle D 261 en zone UI

Monsieur le maire informe le conseil municipal du projet éventuel d'acquisition de la parcelle D 261 en zone UI après modifications cadastrales

- Le contrat en affermage avec VÉOLIA (gestion de l'eau et de l'assainissement) arrivant à son terme en 2011, il sera nécessaire de prévoir une réunion avec les adjoints et des élus afin de faire un comparatif avec les communes de Dhuizon et Montrieux en Sologne qui ne sont pas en affermage.

2. Tarifs camping 2011 + travaux

Lecture du bilan de l'année 2010 qui est satisfaisant.

A l'unanimité le conseil municipal fixe le prix des tarifs camping 2011 :

Adultes	2.60 €
Enfants de 5 à 16 ans	1.50 €
Enfants de moins de 5 ans	Gratuit
Emplacement aménagé et numéroté	3.10 €
Garage mort	2.70 €
Raccordement électrique-éclairage	3.10 €
Emplacement	2.20 €

A LA QUINZAINE	- Forfait 2 personnes + emplacement	140 €
1 MOIS	- Branchement électrique	250 €

Tarifs Mobil Home 2011

A l'unanimité le conseil municipal fixe le prix des tarifs mobil home pour 2011 :

Semaine du samedi 16 heures au samedi 10 heures

de Pâques (ouverture) au 1er vendredi de juillet inclus	230 €
du 1er samedi de juillet au dernier vendredi d'août	400 €
et du dernier samedi d'août au 30 septembre (fermeture)	230 €

Autres formules : hors saison seulement

week-end hors saison :	
du vendredi 16 heures au lundi 10 heures	150 €
milieu de semaine :	
du lundi 16 heures au vendredi 10 heures	130 €
nuitée	55 €

Moyenne saison

Semaine	230 €
Quinzaine	400 €
3 semaines	530 €
1 mois	630 €

Les travaux prévus pour l'année prochaine sont :

- Mise en place d'un plafond à la salle : un devis de charpente est à demander.
- Le ponton est à finir avec son accès,
- Engazonnement du pourtour de la salle
- Renouvellement des jeux pour les enfants,
- Changement de l'unité centrale de l'ordinateur.

3. Travaux à la salle des fêtes→véranda + extension

Les travaux de la véranda débiteront prochainement.

Un plan est présenté au conseil municipal concernant l'extension qui prévoit l'aménagement de vestiaires, d'une salle de réchauffe et de WC handicapés.

Un chiffrage des travaux de l'extension est en cours.

4. Départ entreprise C2M Ledpower

Départ des locaux le 30 septembre dernier. Les clés ont été remises à la mairie lundi 18 octobre.

Les locaux n'ont pas été rendus propres. Les luminaires n'ont pas été remis. La télécommande de la porte arrière n'a pas été rendue.

Un double WC qui avait été démonté a été rendu cassé.

5. Loyer locaux rue des AFN

2 demandes ont été reçues en mairie pour les locaux rue des AFN :

- Le conseil municipal propose un montant de location des locaux pour un montant mensuel 1000 € T.T.C.

Le dossier est en cours pour ces 2 demandes.

6. Plan écolotissement route de Vernou

Présentation du plan fourni par le futur lotisseur pour la construction de 10 maisons bois.

7. Devis élagage chemins communaux et camping-

Un devis a été demandé et reçu en mairie pour les chemins communaux :

SARL Le Grand Villiers – Neung sur Beuvron : H.T. 1 235.00 € - T.T.C. 1 477.06 €

Un devis a été demandé et reçu en mairie pour l'élagage des branches mortes au camping :

ARBORICIME – Neung sur Beuvron : T.T.C. 300 €/jour

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces 2 devis

8. Fonctionnement cantine et garderie

Les enfants de primaires n'avaient pas de récréation avant de rentrer en classe, des parents sont venus en mairie, le problème a été réglé en interne.

A la garderie, le soir à partir de 17 H 30 il n'y a plus qu'une seule personne et beaucoup d'enfants. Une réorganisation sera étudiée.

9. TVA sur vente de terrains

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite à la réforme de la TVA applicable à compter du 11 mars 2010, il doit être appliqué une TVA sur marge sur la vente des terrains. Une réunion avec Monsieur le Percepteur est nécessaire pour la mise en place de cette mesure dont l'application semble complexe.

Concernant le dernier terrain du lotissement de la Basinière, le conseil municipal décide de conserver l'ancien régime. Une attestation sera à donner à l'étude notariale de Neung sur Beuvron.

10. Location logement communal 14 rue Henry de Geoffre

Monsieur le maire fait part au conseil municipal d'une demande de location du logement situé 14 rue Henry de Geoffre à Neung sur Beuvron.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de louer le logement à :

- Mademoiselle Maud LAUNAY à compter du 1^{er} octobre 2010.

Le montant du loyer du logement est fixé mensuellement à 350.00 €.

Un bail sera établi par l'étude notariale de Neung sur Beuvron.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité.

- ✓ **Des travaux seront à prévoir concernant les corniches des bâtiments communaux rue de Geoffre.**

11. Avenant au bail de la poste

La poste occupe sur la commune de Neung sur Beuvron un immeuble à usage de bureau de Poste et de logement de fonction au 3 rue des Anges. Cette occupation est régie par un bail commercial qui a pris effet le 1^{er} octobre 2009.

La Poste n'ayant plus l'usage du logement de fonction et du sous sol les restitue au Bailleur à compter du 31 décembre 2010.

Un nouveau loyer annuel est fixé à 5 236.00 €

Le conseil municipal a voté à l'unanimité.

Une demande a été reçue en mairie pour louer au 1^{er} janvier 2011 ce logement. Monsieur Laurent SOULÉ qui occupe ce logement demande sa location à titre personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de louer le logement à :

- Monsieur Laurent SOULÉ à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le montant du loyer du logement est fixé mensuellement à 350.00 €. + le garage : 50 €

Un bail sera établi par l'étude notariale de Neung sur Beuvron.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

12. Création d'un poste d'adjoint technique territorial 1^{ère} classe **Suppression d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent de voirie a passé et obtenu l'examen professionnel d'adjoint technique territorial 1^{ère} classe, il est nécessaire de :

- Créer d'un poste d'Adjoint Technique Territorial 1^{ère} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps complet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial 1^{ère} classe à temps complet et de supprimer une poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps complet.

Questions diverses et informations :

- Échange de parcelles avec Monsieur MANDIN : en cours.
- Remerciements « Cirque Bidon ».
- Courrier du Conseil Général : R.S.A., la commune ne souhaite pas instruire ces dossiers.
- Acquisition téléphone portable pour l'employée de commune qui fait les états des lieux des salles : accord du conseil.
- Date du Noël du personnel communal : jeudi 16 décembre 2010 à 18 H 30 + repas à La Croix Verte.
- Le Sapin de Noël sera offert par Monsieur RETHORET.
- Miroirs sortie lotissement des « Places Basses », + 1 rue de veillas : se renseigner pour des panneaux solaires pour les miroirs ou des branchements électriques.
- Un règlement d'utilisation des salles communales est à valider.
- Un tarif de location des barnums est à l'étude ainsi que les conditions de prêt aux associations, un règlement est à établir + un tarif.
- Bulletin communal : distribution semaine 43.
- Charte communale de désherbage à signer avec le S.E.B.B.
- Devis mâts : Pyro fêtes, acquisition de 2 mâts rigides.
- Courrier fouilles archéologiques : courrier de demande « les Monts ».
- Travaux aux écoles suite au dernier conseil. Des prises électriques sont à remettre à la maternelle pour les nouveaux ordinateurs. La fontaine de la cantine est à enlever. .
- Rappeler Monsieur DAPREMONT pour les travaux sur les bords de la Tharonne.
- Rue des prés : ampoules éclairage public à changer ou si les lampadaires sont trop anciens, il faudrait faire un devis pour les changer.
- Rue du plessis : inversion dans la programmation : éclairage de 23 heures à 6 heures du matin !... rappeler INÉO
- L'aire de jeux rue des Castors est à finir.
- La clôture à l'école primaire est à faire à côté du bloc sanitaire + 1 barrière.
- A la Salle de la forge, les blocs « sortie de secours » sont à remettre.

Séance levée à 23 H 45